Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260605-43_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 12
Votants 14
Pouvoirs 2

Date de la convocation : 01/06/2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à dix-heures heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, HERVÉ Mattis, LE BLEVEC Mickaël, ROUX Emmanuel (départ à 20h55), SALMON Marie
Absents excusés : ESNAUD Corentin, LE COCQ GEFFROY Gwladys (Pouvoir à SULLEROT Laurent), OLIVIER Jennifer (Pouvoir à ROUX Emmanuel)
Absents :

Secrétaire de séance : HERVÉ Mattis

43/2026	**Choix des artisans pour remplacement porte d'entrée mairie**

Exposé de Madame Cécile BOUREL, 2ème adjointe en charge des bâtiments communaux,

Elle rappelle qu'à la suite du cambriolage de l'Agence Postale Communale survenu le 5 février 2026, il est nécessaire de procéder au remplacement de la porte d'entrée de la mairie.

Les devis relatifs à cette prestation sont présentés en séance et soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Après présentation et analyse des différentes propositions reçues, il est proposé de retenir le devis de l'entreprise SARL Menuiserie HAMON d'un montant du devis s'élève à 8 539,80 € HT, soit 9 393,78 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Décide** de retenir le devis de l'entreprise SARL Menuiserie HAMON de La Chapelle-Gaceline pour le remplacement de la porte d'entrée de la mairie, pour un montant de 8 539,80 € HT, soit 9 393,78 € TTC ;
↳ **Autorise** Monsieur le maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)